Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 056-215601741-20260421-D2026_51A-DE

MAIRIE DE PLUMELIN
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 AVRIL 2026

Délibération 2026_51_*AnnuleEtRemplace_D2026_29*

L'an deux mil vingt-six , le vingt-et-un avril à dix-neuf heures trente minutes , le Conseil Municipal de PLUMELIN, légalement convoqué le quinze avril, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de PLUMELIN sous la présidence de Monsieur Pierre GUEGAN, Maire .

Présents : Monsieur GUEGAN Pierre, Monsieur BOURGES André, Madame CONAN Patricia, Monsieur LORIC Roland, Monsieur ROSELIER Frédéric, Madame SANSON Murielle, Monsieur SIBERT Christian, Monsieur LORGEOUX Eric, Monsieur CORRE Jacques, Monsieur DUVAL Franck, Monsieur LE BOURNE Jean-Luc, Madame PEDRONO Vanessa, Monsieur GRANDIN Yann, Madame LECLERRE Vanessa, Monsieur LE GUIDEC Pierre-Marie, Madame MARTIN Nathanaël, Madame Alicia LE GUILLOUX, Madame GAUTHER Lucie, Madame HUGUET LEPERF Anaïs.
Excusés et représentés : Madame LIDURIN Christelle a donné pouvoir à Madame CONAN Patricia, Madame MILLET Laurence a donné pouvoir à Madame SANSON Murielle, Madame LE BOULER Sabrina a donné pouvoir à Madame Alicia LE GUILLOUX.
Excusé : Monsieur David DAUMER
Secrétaire : Monsieur LE GUIDEC Pierre-Marie

Nombre de conseillers en exercice: 23
Nombre de conseillers présents : 19 / pouvoirs : 3 / Nombre de conseillers votants : 22

COMMISSIONS MUNICIPALES 2026 _COMPOSITION
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération 2026_22 relative à l'élection du Maire ;
Vu les délibérations 2026_23 et 2026_24 relatives à l'élection des adjoints ;
Considérant que selon l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipales ;

Vu la délibération D2026_29 en date du 7 avril, désignant les membres des commissions municipales ;

Entendu les modifications et menus changements nécessaires pour finaliser la constitution définitive des commissions municipales ;

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, par 22 voix pour,

- Valide les commissions municipales et leurs compositions ci-dessous présentées ;
- Autorise Monsieur Le Maire à prendre les dispositions nécessaires et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

❖ **Commission FINANCES**
- Pierre GUEGAN
- Frédéric ROSELIER
- Christelle LIDURIN
- Murielle SANSON
- Jacques CORRE

❖ **Commission DES SOLIDARITES & PARC LOCATIF**
- André BOURGES
- Alicia LE GUILLOUX
- Franck DUVAL
- David DAUMER
- Jacques CORRE

❖ **Commission ARTS, CULTURE & VIE LOCALE**
- Patricia CONAN
- Anaïs HUGUET LEPERF
- Alicia LE GUILLOUX
- Christian SIBERT
- Jacques CORRE
- Sabrina LE BOULER

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 056-215601741-20260421-D2026_51A-DE

- **Commission TRAVAUX & ENVIRONNEMENT**
  - Roland LORIC
  - Christian SIBERT
  - Vanessa PEDRONO
  - Jean-Luc LE BOURNE
  - Yann GRANDIN
  - Eric LORGEOUX
  - Franck DUVAL

- **Commission JEUNESSE**
  - Christelle LIDURIN
  - Jean-Luc LE BOURNE
  - Nathanaël MARTIN
  - Pierre-Marie LE GUIDEC
  - Vanessa LECLERRE
  - Laurence MILLET

- **Commission COMMUNICATION & CADRE DE VIE**
  - Frédéric ROSELIER
  - Yann GRANDIN
  - Eric LORGEOUX
  - Vanessa LECLERRE
  - Laurence MILLET
  - Lucie GAUTHER

- **Commission ASSOCIATION & EVENEMENTS**
  - Murielle SANSON
  - Vanessa PEDRONO
  - Nathanaël MARTIN
  - Pierre-Marie LE GUIDEC
  - Lucie GAUTHER
  - Laurence MILLET
  - Sabrina LE BOULER

Pierre GUEGAN
Maire de PLUMELIN